

Administration et Rédaction  
Avenue de Pétersbourg  
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	En Suisse	En Étranger
Trois mois	4 — 7 —	7 — 10 —
Six mois	8 — 13 —	13 — 18 —
Un an	15 — 25 —	25 — 35 —

G. L. X. + M. V. X.

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

BUREAUX et RÉDACTION  
Agence de publicité  
HAASSENSTEIN ET VOGLER

PREX D'IMPRESSION

Assurance	Mémoires
à la ligne	à la ligne

Genève, 15 cent. 50 cent.  
Bâle, 20 » — »  
Bienne, 25 » — »

Sainte Monique

## Bulletin

Depuis de longues semaines, les dépêches de Saint-Petersbourg annonçaient et démentaient tour à tour la prochaine démission de M. Witte, le président du ministère russe.

Cette démission est un fait accompli. L'oukase qui l'accepte sera signé aujourd'hui jeudi.

La grosse question est de savoir pour quel il démissionne et quelles sont les tendances de l'homme politique destiné à le remplacer.

On a dit que M. Witte cédait devant l'influence réactionnaire de M. Dournovo, ministre de l'Intérieur, qui l'emportait dans la faveur du czar. Mais on dit aussi que M. Witte est tellement surmené par le travail qu'il a dû fournir qu'il est absolument obligé de se reposer longuement en prenant sa retraite.

Les uns prétendent que son successeur sera M. Dournovo, ce qui indiquerait que le départ de M. Witte pourrait bien être de nature politique. Dans d'autres milieux bien informés, on assure que ce sera M. Goremykine et que celui-ci continuera la politique de M. Witte.

Le Reichstag allemand a discuté hier, en deuxième lecture, la proposition du centre relative au libre exercice de la religion. La proposition tendait principalement à supprimer les restrictions existant encore dans ce domaine dans différents Etats confédérés. Le Reichstag a adopté que la pleine liberté de croyance et de conscience était reconnue à chacun à l'intérieur de l'empire.

En Allemagne, les syndicats patronaux qui avaient annoncé l'intention de sévir contre les ouvriers qui chômeraient le 1<sup>er</sup> mai ont tenu parole. De nombreux ouvriers ont été mis à pied pour une période plus ou moins longue. A Hambourg, cette mesure semblerait devoir provoquer comme représailles une grève générale des ouvriers du port.

A la Chambre des communes anglaise, Sir Edward Grey, ministre des affaires étrangères, a exposé que les réclamations turques portaient sur des territoires qui s'étendent bien au delà de Tabah et des environs. « Il était nécessaire, a-t-il dit, qu'une commission anglo-turque déterminât toute la frontière de ce côté. On avait demandé qu'en attendant cette délimitation, les troupes turques fussent retirées de Tabah. C'est ce que la Turquie a refusé de faire, et c'est ce qu'on l'invite actuellement à faire. »

Quoique le grand congrès postal international, réuni à Rome, n'ait encore pris aucune décision sur les nombreuses questions qui lui sont soumises, on annonce qu'il est plus que probable que l'Union postale adoptera la réduction de moitié sur le tarif des mandats internationaux jusqu'à cent francs.

D'autre part, il paraît que la proposition d'une réduction du tarif des lettres entre les pays de l'Union a été définitivement écartée. On se serait borné à élever le poids-limite des lettres de 15 à 20 grammes.

A la séance d'hier mercredi à la Skoupchtina serbe, lecture a été donnée de l'oukase nommant les nouveaux ministres. M. Pachitch, président du conseil, a fait des déclarations sur les questions suivantes : Reprise des relations avec l'Angleterre; conclusion d'un traité de commerce avec l'Autriche-Hongrie; armement (question de l'achat de nouveaux canons).

Ensuite a été lu l'oukase proclamant la Skoupchtina dissoute. Les nouvelles

élections ont été fixées au 24 juin; la Skoupchtina est convoquée pour le 8 juillet.

Le ministre de l'Industrie et du travail a donné lecture à la Chambre belge du rapport officiel dressé par le consul de Belgique à Hambourg, d'après les dépositions des survivants du navire-école.

Ce rapport établit : que le navire-école avait embarqué de gros paquets de mer; que les pompes à bras ont été impuissantes à étancher le bâtiment; que la pompe à vapeur n'a pu fonctionner; que les signaux de détresse ont été faits, mais qu'ils n'ont point été aperçus, etc. Il s'étend très longuement sur les péripéties qui ont marqué le sauvetage des cadets par *Le Dunckerque* et leur arrivée à Hambourg.

Le ministre, après avoir terminé sa lecture, a protesté contre les critiques qui ont été formulées dans la presse au sujet de la navigabilité du navire. Il a rendu hommage aux victimes et a annoncé qu'un monument leur serait élevé au cimetière d'Anvers.

En terminant, il a adressé les félicitations du gouvernement aux survivants et a chaleureusement remercié l'équipage du *Dunckerque*.

Dès que le ministre est terminé, le président annonça qu'il avait reçu une demande d'interpellation signée de deux députés et a demandé à la Chambre de fixer un jour pour la discussion de cette interpellation.

Cette demande a soulevé des interruptions violentes. On s'est investivé de droite à gauche pendant quelques minutes, puis on a fixé à mardi prochain la discussion de l'interpellation.

## A propos d'un livre récent

Un théologien catholique anglais, Ward, écrivait il y a quelques trente ans : « Un duel à mort est imminent entre l'armée du dogme et les troupes coalisées de l'indifférence, de l'hérésie et de l'athéisme, duel qui se résoudra, en dernière analyse, à un conflit entre le théisme catholique, d'une part, et les différentes sortes d'athéisme, de l'autre. » Et ailleurs, « l'athéisme est la prochaine hérésie qui nous menace, ce sera la dernière ». Si Ward avait vécu, il aurait pu se rendre le doux témoignage de n'avoir point manqué de perspicacité. Depuis une dizaine d'années, en effet, c'est sur la notion même de l'existence de Dieu, sur sa personnalité et sa toute-puissance créatrice que se sont portés les débats philosophiques les plus passionnés et il est peu probable, en vérité, que la lutte autour de la « dernière idole » soit proche de sa fin. Mais, on aura beau faire. L'humanité, par instinct autant que par raison, croit à Dieu. Si peu qu'il sente ou qu'il réfléchisse, l'homme, dans son cœur comme dans la nature, trouve le Dieu que sa faiblesse, son indigence et son amour appellent et, de cette divine rencontre, jaillit pour lui une étincelle de foi qu'aucun sophisme, aucune passion, aucune théorie ne peut éteindre. Consciemment ou inconsciemment, il comprend que la vie et la mort, la pensée et l'amour n'ont d'explication que par Lui.

Mais en va-t-il tout à fait de même de la personne historique de Jésus Christ? Sa divinité s'impose-t-elle à l'intelligence avec la même certitude? L'homme, qui par les seules forces de sa raison peut arriver à la connaissance de Dieu, peut-il de même arriver à la connaissance de son Rédempteur et, sinon, quels moyens a-t-il de trouver et de garder sa foi? C'est là une question qui vaut d'être examinée.

La *Transcendance de Jésus-Christ*, par l'abbé Louis Picard, Paris, Plon-Nourrit, 1905.

Dès le jour où Jésus-Christ est apparu au monde, sa personne et sa mission ont été à peine discutées; les documents qui nous racontent sa vie et nous relatent son enseignement ont été, lettre par lettre, jalousement épulés. Depuis un siècle surtout, avec le renouvellement des méthodes scientifiques, avec l'introduction dans le monde de la pensée d'une critique plus avertie, avec les découvertes nouvelles, avec, en un mot, tout ce qui compose ce que l'on a appelé d'un mot quelque peu prétentieux « les exigences de la conscience moderne », le problème de Jésus-Christ s'est posé de nouveau à l'intelligence de l'homme, angoissant pour les uns, réconfortant pour les autres. C'est, qu'en effet, la personne même de Jésus-Christ est l'indéfectible problème qui se dresse à tous les carrefours par lesquels passe la pensée humaine. Son œuvre s'impose fatalement à l'attention de l'historien comme à celle du philosophe, à celle du sociologue comme à celle du politicien et, de gré ou de force, à son égard, chacun doit prendre parti.

Or, à ce parti qu'il faut prendre, en nos jours d'individualisme à outrance, l'homme ne veut plus y être conduit que par une étude personnelle et réfléchie. Le temps n'est plus où l'on était chrétien par tradition de famille, de patrie ou de société et où l'on laissait au prêtre seul le soin d'étudier les questions religieuses, heureux de croire par habitude ce qu'avaient toujours cru les ancêtres. Aussi, est-ce la raison pour laquelle, d'une part, la littérature religieuse s'est si richement développée en ces dernières années et pour laquelle, de l'autre, chose plus grave, différents essais de méthode apologétique se sont élaborés. Tous avaient pour but, laissant de côté les querelles dogmatiques passées, de mettre en un puissant et divin relief la personne même de Jésus-Christ, seul objet passionné des discussions contemporaines. Or, qu'on le veuille ou non, il n'y a pour arriver à la foi en la divinité du Maître qu'une méthode scientifique sûre et fructueuse : c'est la méthode historique. Pourquoi? Simplement parce que le Christ fut un personnage historique. Mais qu'on ne l'oublie pas. Aucune apologétique ne saurait prétendre démontrer, rigoureusement, des vérités d'ordre surnaturel, comme la science le fait pour les vérités mathématiques. Le travail apologétique consiste uniquement à préparer l'intelligence à donner son plein assentiment aux mystères révélés. Rien de plus. Le reste est affaire de la grâce et de la volonté.

Que nous apprend donc l'histoire sur la vie et l'enseignement du Sauveur? C'est la question que se pose M. l'abbé Picard dans ses deux volumes sur la *Transcendance de Jésus-Christ*. Humainement, à ne vouloir considérer le Christ que dans sa nature humaine, l'historien et le philosophe se heurtent à de perpétuelles et insolubles énigmes. Qu'on prodigue à Jésus-Christ tous les dons de la nature et tous ceux du génie, qu'on en fasse un prophète ou un révolutionnaire puissant, on n'arrive à expliquer ni sa psychologie, ni son influence, ni son autorité, ni surtout son incomparable survivance dans le monde. Qui peut, en vérité, se flatter d'être indifférent par rapport au Christ? Personne. Il faut l'aimer ou le haïr, le servir ou le combattre. Et, qu'on remarque bien, qu'en somme, pour expliquer Jésus-Christ, on ne peut pas trouver des hypothèses infinies. Ou bien, il faudra confesser sa divinité; ou bien, il faudra se réfugier dans quelque-une de ces explications qui n'expliquent rien et que leurs auteurs, souvent, ont à peine formulé : la folie, le mensonge, une

invincible ignorance. Piètres solutions, assurément, peu satisfaisantes pour la raison comme pour le cœur et qui laissent intact le problème de Jésus-Christ. Non, l'histoire de cet enfant de Galilée dont l'instruction humaine fut nulle, qui ne connut ni les spéculations de la Grèce, ni celles de l'Orient, ni celles d'Alexandrie et qui parla, un jour, comme personne avant lui n'avait parlé; l'enseignement de ce jeune homme de vingt-sept à trente ans, dont le message fut une soudaine révélation, dont la parole fut une affirmation solennelle de sa divinité, dont la doctrine fut une loi d'amour pour Dieu, son père, et les hommes, ses frères; l'œuvre de ce Maître, vivante, aimée, conquérante et toujours jeune, après vingt siècles d'existence, tout cela ne s'explique pas par des raisons humaines et historiques, mais seulement par la foi en sa divinité.

C'est là, dans cette inévitable constatation à laquelle seule l'apologétique traditionnelle, c'est-à-dire, l'apologétique historique, amène forcément tout homme de science et de loyauté, que prend naissance, avec l'aide de la grâce, l'acte de foi chrétien. Par le double jeu de la raison et de la grâce, l'une préparant l'œuvre que l'autre achève et consomme, l'homme passe des choses visibles aux invisibles pour connaître ainsi, obscurément sans doute, mais véritablement, les mystères d'amour que le Christ, ici-bas, est venu nous révéler.

Cette économie de la foi catholique, M. Picard, au cours de ses deux volumes, l'a décrite avec autant de science que de doctrine. Peut-être pourrait-on lui reprocher parfois de passer un peu vite sur certaines difficultés secondaires et de résoudre bien rapidement quelques-uns des plus graves problèmes de l'heure présente. Ces faiblesses, néanmoins, n'empêchent pas son œuvre de haute vulgarisation d'avoir atteint son but. La « *Transcendance de Jésus-Christ* » par rapport à toute créature humaine se détache en ces pages, rayonnante et vigoureuse, s'imposant à notre foi. Puissent-elles, après avoir montré à ceux qui les liront le Christ historique, tout ensemble humain et divin, faire redire à beaucoup la belle parole que le P. Gratry disait il y a cinquante ans des chercheurs d'âmes, en mal de vérité : « Et si on peut les plaindre de scinder ainsi le Christ, je dis que s'ils persistèrent à contempler sa face humaine, avec intelligence et avec amour, il leur sera donné, peut-être, à travers l'homme unie et incomparable, de voir et de retrouver Dieu. »

ALBERT VOGT.

## Le P. Hagen

A L'OBSERVATOIRE DU VATICAN

Rome, le 1<sup>er</sup> mai.

En quittant l'Observatoire de Georgetown pour prendre la direction de celui du Vatican, — de la *Specola Vaticana*, — le P. Jean Hagen, S. J., a accompli un grand sacrifice. Il était à Georgetown depuis 1888, il dirigeait cet Observatoire depuis 1893 et il en avait fait l'un des premiers du monde. Passer l'Atlantique à 59 ans pour venir réorganiser un Observatoire qui, certes, peut disposer de moyens puissants, mais où bien des choses sont à créer, il fallait un cœur de Pape pur et d'acier le savant astronome. Aussi Pie X, auquel vendredi dernier le P. Hagen fut présenté par Mgr Maffi, archevêque de Pise et président de l'Observatoire, l'en remercia chaudement et profondément.

Le P. Hagen a pris possession de l'Observatoire le même jour. La cérémonie a été fort simple. Aucune formalité. A 8 h. du matin, le P. Hagen se rencontrait dans la cour de Saint-Damase avec Mgr Maffi, le P. Müller, S. J., directeur de l'Observatoire du Janicule et professeur d'astronomie à l'Université grégorienne, si un autre savant

Jésuite, le P. Carrara, professeur de mathématiques à cette même Université. Il y avait aussi le P. Joseph Lais, de l'Oratoire, vicedirecteur de l'Observatoire, et qui, lors de la fondation, aida puissamment le premier directeur, P. Denza, Barnabite; avec lui, le chevalier Mannucci. Ajoutez à ces personnages un jeune abbé français, qui représentait la *Croix* et l'*Univers*, et votre serviteur, et c'est tout.

Ensemble, on a visité la Tour grégorienne, siège des observations solaires et des constatations météorologiques et la Tour léonine, siège des observations stellaires; on a visité aussi la *palazzina* de Léon XIII, dans les jardins du Vatican, que Mgr Maffi a demandée au Pape pour y installer la section qui maintenant occupe la Tour grégorienne.

Le P. Hagen a trouvé que le choix ne pouvait être meilleur. « Pas même l'Observatoire de Greenwich, s'écria-t-il, ne jouit d'une situation si heureuse. » Et il ajouta, en latin — la langue dont il se sert ordinairement dans la conversation — : « Si le bon Dieu me donne ici douze ans comme directeur, ainsi qu'à Georgetown, j'espère, avec la protection de la Sainte Vierge, faire de la bonne besogne. »

— Vous l'accomplirez sans doute, lui répondit, en latin aussi, Mgr Maffi, cet archevêque pieux et savant, qui est l'un des gloires de l'Eglise italienne.

L'argent ne manquera pas. Les fonds que Léon XIII a affectés à l'Observatoire retourneront tous leur destination. « La nomination du P. Hagen, me disait l'autre jour un prêtre haut placé, est un programme; il faut qu'il s'accomplisse. Le Pape y est décidé. »

J'ai pu parler avec le Père Hagen; il m'a enchanté. C'est la science habillée de la modestie la plus charmante. La taille moyenne, plutôt mince; la mine d'un ascète; le nez un peu aquilin; les yeux clairs, réfléchissant la beauté de l'intelligence en même temps que la bonté de l'âme; la front spacieux, les cheveux blancs de neige, soignés mais sans prétention; la parole calme, mesurée, paternelle. Le Père Hagen ne connaît pas seulement le latin, l'allemand et l'anglais; il parle aussi le grec et le français et tâhe maintenant de réveiller les souvenirs de l'italien qu'il avait appris, il y a presque un demi-siècle, à Bregeux, dans le Vorarlberg — son lieu de naissance — et à Feldkirch, où il fit ses études secondaires. Il passa ensuite aux Universités de Bonn et de Münster, et perfectionna ses études théologiques dans le Collège de la Compagnie de Jésus possédait à Liverpool. Il a séjourné en Amérique pendant 26 ans et il est citoyen de la grande Confédération qui est le pays classique de la liberté et de la « vie intense ». Il en est fier : les nord-américains, à leur tour, sont fiers de lui.

Chose étrange, lui qui avait tant voyagé se trouve maintenant à Rome pour la première fois. La commotion qu'il a éprouvée à la vue du *Souverain Pontife* a été grande. Le Père Hagen est sorti de l'audience les larmes aux yeux. Le sacrifice qu'il avait accompli en quittant Georgetown avait reçu sa récompense, de façon surabondante.

Je dois ajouter que le Père Martin, Général, avait consenti immédiatement à la requête du Pape d'appeler à Rome le directeur du célèbre observatoire américain.

Le P. Hagen demeure, pour le moment, au Collège germanique, où a sa résidence la Curie générale de la Compagnie de Jésus. Mais il n'y restera pas longtemps. Les travaux d'aménagement de la *Palazzina* de Léon XIII seront entrepris avec sollicitude par M. le chevalier Mannucci — un gentilhomme dans toute la force du mot — et probablement on y installera aussi l'appartement du directeur. Le P. Rodriguez, qui a fait retour à l'Observatoire de l'Escurial, habitait la Tour grégorienne. Quant au P. Lais, dont les épaules portaient le poids entier des observations du soleil, des étoiles et de la photographie du ciel, il a toujours fait la navette entre la Tour grégorienne, la Tour léonine... et la maison des Oratoriens de Piazza Nuova, environ deux kilomètres et demi de chemin. Et cela même la nuit, à 12 h. du matin, en hiver, après ses trois heures d'immobilité dans la contemplation des astres.

Pour une vocation, en voilà une. Heu-

rensement pour lui — et pour la science — la P. Laïs jouit d'une santé de fer. C'est un Romain de Rome, de la vieille roche... capitaine. M.

APRÈS LE 1<sup>er</sup> MAI

A Paris Paris, 2 mai. La ville a repris mercredi sa physionomie habituelle et son activité. Toutes les grandes corporations travaillent. La reprise se manifeste aussi parmi les bijoutiers.

Un soldat du 90<sup>e</sup> d'infanterie a été arrêté dans la matinée. Selon la Patrie, c'est parce qu'il aurait refusé de marcher. 173 des arrestations du 1<sup>er</sup> mai ont été maintenues. Sur ce nombre, on compte 50 étrangers et 35 repris de justice.

On signalait dans la matinée de mercredi quelques tentatives de débanchage. Quelques arrestations ont été opérées pour atteinte à la liberté de travail. Le nombre des policiers blessés est de 13 agents, un inspecteur et trois gardes républicains.

Un seul cas, celui de l'inspecteur, est grave. On craint qu'il ne faille lui faire l'ablation de l'œil droit. Il s'agit de l'inspecteur général Nicolaï. Douze manifestants ont été conduits dans les ambulances.

Le secrétaire de la Fédération des ouvriers peintres, M. Robert, a annoncé mercredi matin que les peintres, n'ayant pas obtenu satisfaction en ce qui concerne la journée de huit heures, s'étaient mis en grève. Selon M. Robert, les grévistes seraient de ce fait 15,000. Ils ont dû tenir dans l'après-midi une réunion et alors seulement on pourra être fixé sur l'importance du mouvement.

A partir de 1 h. 30, l'animation augmente autour de la Bourse du travail et sur la place de la République. Mais les groupes qui se forment sont aussitôt dispersés par la police.

Les ouvriers bijoutiers et joailliers — un nombre de mille ont tenu mercredi une réunion à la Bourse du travail. La réunion a été très calme. Des orateurs ont exposé les revendications des ouvriers. Un ordre du jour dans lequel les grévistes déclarent la continuation de la grève à outrance, jusqu'à complète satisfaction de leurs revendications, a été voté.

En province Mercredi, les quais et les docks de Bordeaux étaient gardés militairement. Cependant le calme règne partout.

Les ouvriers des arsenaux de Brest et de Toulon ont repris le travail dans la matinée.

Plusieurs réunions corporatives ont eu lieu mercredi à Lyon. Aucune incident grave n'est signalé. Dans un certain nombre de corporations déjà partiellement en grève avant le 1<sup>er</sup> mai, le mouvement s'est étendu. Dans d'autres, la grève a été déclarée le matin même, notamment chez les plombiers, les pâtisseries, les tailleurs et les tullistes. Les teinturiers et les apponeurs, comprenant plusieurs milliers d'ouvriers, se sont mis en grève dans plusieurs grandes usines, et il se pourrait que le mouvement prit encore de l'extension. On estime que 10,000 ouvriers n'ont pas repris le travail mercredi.

Quatre des onze manifestants arrêtés au cours des incidents qui ont eu lieu le 1<sup>er</sup> mai, à Lyon, ont été traduits devant le tribunal correctionnel. Deux ont été condamnés à huit jours de prison, un autre à quinze jours, le quatrième récidiviste à un mois de prison pour outrages aux agents. Les sept autres manifestants sont toujours en prévention.

Dans les mines du Nord Lens, 2 mai. Quatre jeunes mineurs ont été arrêtés à

Lens comme compromis dans les bagarres du 1<sup>er</sup> mai.

— Comme on le prévoyait, le nombre des descentes a augmenté d'une façon importante. La fin de la grève est attendue à bref délai.

— On annonce de Nœux les Mines que les compagnies n'ont pas répondu à l'invitation des délégués ouvriers d'avoir une entrevue mercredi matin avec leurs représentants. Des conférences devaient avoir lieu mercredi à Nœux.

A Lorient

La grève continue à Lorient. Les grévistes, d'accord avec la municipalité qui supportera une partie des frais, ont décidé la création de soupes communes. Le comité de la grève a fait afficher un appel au calme.

Echos de partout

LA « MALLE » FLOTTANTE

Ce n'est pas de la « malle des Indes » qu'il s'agit, c'est d'une simple malle de commissaires-voyers. Mais cette malle, de proportions respectables, s'est en particulier qu'elle flotte, voguera, navigue et jauge 8000 tonnes : ce n'est autre chose qu'un steamer, mais un steamer d'une espèce inédite. Donc cette malle, ou ce steamer, comme vous voudrez, quittera New-York ces jours-ci, avec un cargaison de marchandises de toutes sortes, à destination des principaux ports du monde entier.

Eufoncées, les voyageurs à la commission qui font béatement leur tour de France, une valise à la main, et une malle d'échantillons aux « bagages ». Les Yankees ont remplacé le tour de France par le tour du monde et leur « malle » d'échantillons se dirige elle-même, et emporte avec elle une bande de commissaires-voyers, chargés de prendre les commandes en cours de route. C'est la revanche des choses sur les êtres ! Jusqu'ici, les représentants de commerce dirigeaient leurs malles et voila que la malle se met à diriger plusieurs courtiers. Il est vrai que cette malle est américaine. ...

Le steamer-malle visitera les ports anglais, puis Hambourg et toutes les côtes européennes. De là, il naviguera le canal de Suez, se dirigera sur les Indes, l'Indo-Chine, le Japon, l'Australie, l'Amérique du Sud et les Indes occidentales ; et dans tous les ports, les courtiers yankees visiteront le clientèle, feront connaître au monde entier les produits américains, prendront de multiples et colossales commandes.

CRAPAUDS HIVERNANTS

Dans une ballastière des environs de Nyon, on a trouvé, dans le gravier, à 70 centimètres de profondeur, six crapauds de grosse taille, rassemblés dans une espèce de cuvette paraissant avoir été établie par les occupants, mais aucune trace de passage n'était visible ; ces intelligents batraciens avaient refermé admirablement leur entrée. Dès qu'ils ont été mis à l'air libre, ils se sont dégoûtés, ouvrant les yeux et la bouche, mais ne se mouvant qu'avec difficulté ; transportés dans une vigne voisine, ils ont immédiatement cherché un abri sous les feuilles. Comment ces animaux ont-ils trouvé le moyen de se réunir pour transier ensemble pendant les rigueurs de l'hiver ? Aux naturalistes à répondre !

MOT DE LA FIN

Simple extrait d'un journal de la Guinée loup annonçant l'arrivée parmi ses électeurs de M. Girault-Richard :

« Pour voir débarquer notre député, les quais étaient noirs de monde... »

Dame ! il y avait sans doute pas mal de nègres... »

CONFÉDÉRATION

L'indissolubilité du mariage. — Nous trouvons dans les Nouvelles Lettres de M. le conseiller national professeur D' Hily, à Berne, le passage suivant qui justifie la conception catholique du mariage :

« Tout mariage, dit-il, doit être contracté dans la pensée de conclure une union indissoluble ; sans cela il revêt dès le début

un caractère de petitesse, on pourrait même dire d'immoralité, surtout pour la femme, et la possibilité d'un remariage de divorcés va à l'encontre d'un précepte formel et clair du Christ. Celui qui désobéit à sa loi ne peut plus ensuite l'invoquer sur d'autres points.

Il en est bien ainsi dans la pratique. Pour ce qui me concerne, je ne connais pas un seul cas où une femme divorcée et remariée ait conservé sa foi. Les secondes unions sont en quelques sorte vouées à la fatalité et l'Eglise catholique est restée sur le véritable terrain et sur la base des vrais principes, en conservant au mariage son caractère de sacrement ; à ce point de vue, dit enfin l'écrivain, le protestantisme de l'avenir devra modifier sa manière de voir. »

Pour la défense des paysages suisses. — La Ligue pour la Beauté vient de faire paraître le premier numéro de son nouveau journal : Heimatschutz, rédigé par MM. les D<sup>r</sup> C. H. Bär et Paul Ganz. L'article-programme expose le but de la Ligue. Suivent divers articles, signés de M<sup>me</sup> Burnat-Provins, R. de Schaller, Burkhardt-Finler, Schlatter, entremêlés de vues de paysages et de rapprochements suggestifs entre le status ante et le status post de certains coins pittoresques de la Suisse qui ont subi diverses restaurations.

Chronique valaisane

Sion, le 1<sup>er</sup> mai 1900.

Finances. — Le 1<sup>er</sup> mai. — Le Vereinshaus.

Les comptes d'Etat de 1905 bouclent avec 1,959,221 fr. 73 de dépenses et 1,878,668 fr. 26 de recettes, soit par un excédent de dépenses de 80,553 fr. 47. Le budget prévoyait 1,837,755 fr. de dépenses et 1,751,695 fr. de recettes, soit un déficit de 86,062 francs.

Nous extrayons les chiffres suivants du rapport financier :

- RECETTES : Imposables, 103,719 fr. ; — sels, 336,778 fr. ; — bénéfices de la Caisse hypothécaire, 28,000 fr. ; — permis de chasse, 13,370 fr. ; — monopole de l'alcool, 213,475 fr. ; — taxes militaires, 55,699 fr. ; — taxes industrielles, 223,218 fr. ; — taxe sur les chiens, 8,026 fr. ; — permis de séjour, 12,588 fr. ; — impôt sur le capital et les revenus, 344,151 fr. ; — timbre, 175,538 francs ; — indemnités perçues pour les routes alpines, 50,000 fr. etc.

DÉPENSES : Intérêts de la dette publique, 248,996 fr. ; — amortissement, 102,000 fr. ; — dépenses générales de l'Etat, 143,225 francs ; — Département des finances, 203,741 francs ; — Intérieur, 152,878 fr. ; — Instruction publique, 258,129 fr. ; Justice et police, 246,141 fr. ; Militaire, 141,703 fr. ; Travaux publics, 411,001 francs.

Bon nombre d'ouvriers de la ville de Sion organisèrent aujourd'hui un cortège avec drapeau rouge à travers les principales rues de la capitale. C'est la première fois que le fait se produit à Sion. Parmi les participants, l'on remarquait pour la plupart des Italiens.

D'autre part, une cinquantaine de patrons et ouvriers ayant travaillé au bâtiment du « Vereinshaus » étaient conviés, par les actionnaires, à une *raquette*, soit à un dîner de clôture. L'inauguration de la maison ouvrière est définitivement fixée à dimanche prochain, 6 mai.

FAITS DIVERS

STRAN&EN

Dans les mines de Westphalie. — On a réussi mercredi à retirer du puits Borussia, à Dortmund, 23 cadavres qui se trouvaient encore dans le puits depuis l'accident de juin 1903, qui avait coûté la vie à 25 mineurs. On recherche activement les deux derniers cadavres. Dix des corps ont été retrouvés ensemble. Fait curieux, les corps, malgré le temps écoulé, de juin 1903 à mai 1906, étaient encore si bien conservés qu'ils ont pu être reconnus par leurs familles.

Explosions de dynamite. — On mande de Stockholm, le 2, que trois explosions consécutives se sont produites mercredi matin, près de Winterricken, dans une fabrique de dynamite. La détonation a été entendue dans toute la ville. On ignore les causes de ces explosions. Tous les bâtiments de la fabrique ont été détruits. Quatre ouvriers ont été tués.

FRIBOURG

GRAND CONSEIL

SESSION ORDINAIRE DE MAI 1900

Suite de la séance du 2 mai

Présidence de M. Morard, Louis, président.

COMPTES DE L'ETAT POUR 1905 — DÉPENSES : Ch. II. Direction de la Justice et des Cultes : 188,297 fr. 18.

M. le Rapporteur. Ce chapitre accuse des économies sur presque toutes les rubriques.

Le chapitre est approuvé.

Ch. III. Direction de l'Intérieur : 403,223 fr. 51 (dont 290,095 fr. 76 pour l'agriculture). Adopté.

Ch. IV. Direction de la Police : 484,882 fr. 89.

La maison de force accuse une diminution du nombre des détenus tandis que la colonie des Grand Marais donne une augmentation. Cette augmentation aura bientôt atteint sa limite supérieure. La colonie a produit déjà de bons résultats ; mais il y a toujours certains récidivistes incorrigibles qui reviennent à plus d'une reprise.

M. Deschenava relève que malgré la diminution des détenus à la maison de force, le chiffre des frais généraux va en augmentant.

Ch. V. Direction des Finances : 1,798,261 fr. 95.

M. Bise relève le chiffre des heures supplémentaires qui sont accordées aux employés de l'Administration. Ces heures sont un moyen d'améliorer les traitements devenus insuffisants. Il vaudrait mieux augmenter le traitement régulier de ces employés de manière à les mettre en rapport avec les besoins actuels et c'est en vue du prochain budget que l'observation est présentée.

M. le Directeur des Finances partage entièrement cette manière de voir. Ces heures peuvent facilement donner lieu à des abus. Il vaut mieux revoir l'échelle des traitements. Cette augmentation n'éleva pas sensiblement les charges du budget. Ce sera une des premières tâches de la prochaine législature.

M. Reichlen. Ce poste est très élastique. Il y aurait avantage à diviser la rubrique pour la bonne règle.

M. le Directeur des Finances. L'observation est juste et il en est pris note.

Le chapitre est approuvé.

Ch. VI. Direction militaire et des domaines : 407,121 fr. 34. Adopté.

Ch. VII. Direction des Travaux publics : 461,819 fr. 88.

Les résultats des comptes sont meilleurs que les prévisions budgétaires. Les conditions climatériques favorables ont contribué à ce résultat.

M. Reichlen. L'abonnement au téléphone ne devrait pas figurer dans le chapitre des chemins de fer.

M. le Directeur des Travaux publics. Cela rentre dans les moyens de communication.

Adopté.

SERVICE EXTRAORDINAIRE : Recettes 0 ; dépenses : 803,043 fr. 44. Un certain nombre de comptes courants seront bientôt liquidés ; mais il y en a encore de considérables qui s'amortissent chaque année.

Les dépenses diverses imprévues accusent une augmentation notable qui s'explique par la liquidation de bons d'avances de diverses Directions.

Les comptes sont approuvés de même que la balance, le bilan et le mouvement du rentier.

M. le Directeur des Finances : L'augmentation de la fortune publique en 1905 est de plus de 500,000 francs. L'état financier du canton est donc en excellente voie et plus d'un canton suisse aimerait se trouver dans une semblable situation.

M. Reichlen dit que cette augmentation est encore plus sensible si on tient compte des bénéfices des Eaux et Forêts et des autres entreprises de l'Etat.

— Il est donné lecture d'un message à l'appui du projet de loi réglant la perception des émoluments des cours et tribunaux, des frais de justice pénale et des amendes.

M. Reichlen rapporte au nom de la commission d'économie publique sur les comptes de l'Hospice cantonal pour 1905.

La fortune s'est augmentée de 14,000 fr. Les comptes sont approuvés.

COMPTÉ DE LA BERSETIA. — Même rapporteur. L'augmentation de la fortune est de 2500 francs. La commission propose la ratification du compte.

M. Python. Il est question dans ce compte de la pouponnière. C'est une annexe de l'Ecole ménagère, créée pour la formation du personnel chargé des soins de l'enfance. Les statistiques de mortalité ont des chiffres inquiétants à cet égard. La pouponnière doit remédier à cet état de choses ; elle rentre dans les intentions de M. Esrat. Les comptes sont approuvés.

La séance est levée.

Séance du 3 mai

Présidence de M. Morard

— On donne lecture d'un message concernant le prolongement de la correction de la route Gain-Schiffen-Morat.

— MM. L. Grand et G. Montenach se font excuser pour cause de santé.

— Comptes de l'école normale de Haute-rive pour 1905 M. Reichlen, rapporteur. Recettes : 52,639 fr. 28 ; dépenses : 52,564 fr. 80.

La fortune de l'institution est en augmentation de 110,881 fr. par suite de révision de la taxe cadastrale.

La commission propose de ratifier les comptes.

M. le Directeur de l'Instruction publique. La révision de la taxe cadastrale a été faite en même temps que pour tous les immeubles de l'Etat. C'était une précaution opportune.

Les comptes sont approuvés.

COMPTÉ DES CAISSES D'ASSURANCE DU BÉTAIL POUR 1905. — M. Reichlen, rapporteur. Le boni du Fonds d'assurance est de 2339 fr. 60 (Avoir : 682 168 fr. 65)

43 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

MON PRINCE !

PAR

Roger DOMBRE

De ce jour, la guérison marcha à grands pas pour Ganelli, mais il se désolait à la pensée qu'il ne recouvrerait jamais la faculté de se servir d'un œil ni de sa main droite, qu'il resterait boiteux. Certes, l'amour-propre n'entraînait plus guère dans ce sentiment, il se demandait avec angoisse :

« Si Germaine allait moins m'aimer ? » — Comme il la connaît mal ! s'exclamait la jeune madame Hérojol quand il émettait cette crainte devant elle.

Bientôt elle osa écrire à sa cousine pour lui annoncer leur retour et lui laisser entrevoir celui de l'infirmité ramenée à de bons sentiments.

Mais, en même temps, elle lui racontait l'accident qui le défigurait et lui enlevait l'usage de deux membres, sinon complètement, du moins en partie.

Ah ! qu'importait à Germaine ! Quand elle reçut ces nouvelles, elle n'eut pas assez de prières pour remercier Dieu, ni de larmes de joie pour célébrer son bonheur.

Et, dans un émoi indescriptible, elle attendit celui qu'elle aimait en vers et contre tout, malgré ses torts et le mal qu'il lui avait causé.

Le jour vint où, réunie au salon, la famille Dumessnil — y compris la nièce — attendait

la voiture ramenant le convalescent avec ses gardiennes, Marie-Louise et Zanna, en compagnie de Catulle.

Le cœur battait si fort à Germaine que sa respiration en était comme suspendue.

Enfin, un fiacre s'arrêta devant la Family-house ; un instant après la porte s'ouvrit, et la jeune femme se trouva serrée contre une poitrine amaigrie, balaïsée par deux lèvres brûlantes qui lui répétaient en même temps :

« Pardon, oh ! carissima ! me pardonneriez-vous ? m'aimerez-vous encore ? »

L'étreinte de Germaine répondit au coupable repentant et le rassura.

Discrettement, les Dumessnil s'équipèrent entraînant le couple Hérojol sous le prétexte de lui faire raconter le voyage.

Alors, Germaine put en développer de son regard aimant, mais douloureusement étonné malgré ce qui lui avait été écrit, la forme affaiblie et chancelante de Ganelli, son bras mutilé, ses jambes légères, son visage défiguré d'un côté.

— Mon pauvre prince ! murmura-t-elle les larmes aux yeux.

— N'est-ce pas, je suis affreux !... Ne me regardez pas, Germaine.

— Non, vous ne serez jamais affreux pour moi, Paolo. Même, je vous trouve plus beau que naguère, puisque votre cœur est changé.

— Germaine, vous êtes la plus noble des femmes. Comment ai-je pu vous méconnaître ! Et puis, je ne sais si je vous vois à travers la voile de ma vue affaiblie, vous me semblez changée... à votre avantage ; je vous trouve joie.

Heureuse et rougissante, elle répondit : On m'affirme ici que la maternité m'épanouit et m'embellit. Tant mieux ! Le bonheur aussi, sans doute.

ment, Germaine garda le silence, comme il était convenu, sur la fortune qui lui revenait.

Une semaine suffit à Paolo pour achever de se rétablir. Alors il voulut chercher du travail ; on le laissa faire ou plutôt Catulle lui permit de lui en trouver, lui conseillant toutefois de se reposer encore un mois.

Mais Ganelli n'y tenait pas ; il avait hâte, au contraire, de se rendre utile à celle qu'il aimait à présent.

Tôt ou tard un peu d'avoir perdu sa grâce physique, il se soumettait cependant à son sort et ne demandait qu'une chose : rendre heureux sa chère Germaine et lui procurer du bien-être.

Un dimanche soir qu'on avait, comme de coutume, dîné en famille, le père Dumessnil, qui n'y connaissait rien mais qui aimait la musique bonne ou mauvaise, réclama de sa fille une « romance ».

De sa voix inbabile, mais fraîche et claire, la jeune femme s'exécuta et, s'accompagnant en sourdine, elle dit plus encore qu'elle ne chanta, ces quatre strophes, avec un malin équilibre de l'œil à l'adresse de son cousin beau-frère :

Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre : L'un deux partit L'autre avait juré de l'attendre, Il l'attendit.

Et pendant une année entière, En se couchant, Le soir il faisait sa prière Pour le méchant.

O mon Dieu, disait-il, protège Ce cher amour. Garde-le du froid, de la neige, Et du vautour...

Fais qu'il trouve, ô Père céleste ! Dans son exil Bon souper, bon gîte et le reste, Ainsi soit-il !

Les grosses mains du père Dumessnil applaudissent bruyamment, lorsque Ganelli dressant sa haute taille, s'avance vers le piano :

— Vous ne savez donc pas les deux dernières couplets, Marie-Louise ! dit-il avec un sourire.

— Non je ne connais que ceux-là. Mais si vous en avez fabriqué deux autres, chantez-les : je vous accompagnes.

Alors, de sa profonde et pénétrante voix de baryton, Ganelli continua sur le même air, en regardant Germaine :

Le ciel eut leur prière Et leur amour. La colombe revit son frère A son retour.

Traînant la patte et tirant l'aile, Le voyageur Jura de lui rester fidèle Pour son bonheur.

L'applaudissement redoubla et les deux époux Ganelli échangeant un tendre regard.

— Tout de même, sans Zanna, insinue tout à coup Marie-Louise qui revêt à Rome, nous risquions de ne plus retrouver ce pigeon-là.

— Aussi Zanna me nous quittera-t-elle plus jamais, dit Germaine, et puisque bonheur il y a, elle jonira du nôtre.

Pour cela, fit sentencieusement Ganelli, il n'est pas besoin d'argent. Jadis, je me figurais que la fortune aidait à la félicité ; aujourd'hui, je supporte très bien la pauvreté.

Ditrait, M. Dumessnil répliqua, malgré sa femme et sa fille qui lui faisaient des yeux terribles :

— C'est facile à dire, avec une pauvreté de deux millions ! Le fait est que vous portez très simplement votre richesse, mon cher Paolo.

Ganelli regarda son oncle de l'air de quelqu'un qui ne comprend pas.

Marie-Louise éclata de rire et s'écria : — Allons, puisque ce pauvre papa a mis les pieds dans le plat, ne gardons plus le secret : Germaine, délie ta langue !

— Qu'y a-t-il donc demanda Paolo étonné.

— Il y a que c'est nous qui avons hérité de Mme de Gournemont, dit Germaine, et que ceux-ci (elle désignait les Hérojol) ne veulent pas accepter le legs auquel cependant ils avaient droit légalement.

Ganelli demanda des explications, qu'on lui fournit avec abondance, tout le monde parlant à la fois.

— C'est très bien, dit-il, à la fin avec un regard charmant ; je ne vois qu'une manière de tout arranger : c'est de partager la somme.

— Pourquoi pas le chien aussi ! grande Marie-Louise de mauvaise humeur. En vérité, ce serait à mettre dans les journaux ; ça ne doit pas souvent se voir : un legs de deux millions dont personne ne veut.

— Mais si, si, j'en veux bien, toujours à la condition de partager, s'obstina à dire Paolo.

On discuta longtemps, on faillit même se disputer, mais tout s'apaisa et les Hérojol laissèrent entendre que... peut-être un jour ils se soumettraient.

— Cher, dit Germaine en embrassant son mari pour le remercier d'avoir pensé comme elle, je savais bien que vous seriez ainsi coblaement, et... je vous suis reconnaissante de vous montrer si... prince.

Le boni de la Caisse courante est de 19,894 fr. 90. (Avoir: 52,472 fr. 60)

Il a été encaissé pour 51,798 fr. 26 de cotisations et payé pour 22,219 fr. d'indemnités.

M. le Directeur de la Police: L'exercice 1905 a été exceptionnellement favorable, grâce au nombre minime de cas d'épizootie.

Le compte de la Caisse d'assurance de la race chevaline a donné un boni de 2,603 fr. 80. (Avoir: 81,335 fr. 30)

Les comptes sont approuvés. CREATION D'UNE CLINIQUE OPHTALMIQUE.

M. Diesbach, rapporteur. L'Institut Gerber sera situé au Gambach, derrière la ferme de l'Hôpital.

L'édifice aura 56 m. x 15 m.; il sera deux étages et des mansardes. Au rez-de-chaussée, la polyclinique. Sur le même plan, les locaux d'enseignement, jardin d'hiver, etc.

Au 1<sup>er</sup> étage (pour l'assistance publique) deux divisions: femmes et enfants d'un côté; hommes de l'autre; salles d'opération. Le 2<sup>nd</sup> étage est réservé aux pensionnaires payants; il sera divisé comme le premier.

Mansardes pour le personnel. Dans la partie postérieure de l'édifice, les locaux d'habitation domestique.

Le coût est évalué à 260,000 francs. La dotation Gerber ne suffisant pas, le Conseil d'Etat propose la combinaison suivante:

D'après les arrangements adoptés, le montant total de l'héritage, s'élevant à 155,763 fr., devait être affecté à cette fondation. L'Etat était chargé de l'élaboration des plans; il assumait les risques de la construction et l'obligation de parfaire les sommes qui pourraient devenir nécessaires.

En poursuivant nos études, nous n'avons pu tarder à nous convaincre qu'il était impossible de créer une semblable institution avec le capital affecté à cet effet. L'édifice projeté est destiné aux malades qui doivent subir une opération et se soumettre à un traitement spécial, sous la direction suivie du médecin.

Il comprendra aussi les locaux et installations propres à l'enseignement médical et à la polyclinique ou service des consultations gratuites. Notre but étant de former de futurs médecins, l'institution doit correspondre à toutes les exigences actuelles de la science et être organisée avec le plus grand soin. Aussi une somme de 300,000 fr. est-elle indispensable pour exécuter ce programme.

Désireux d'alléger les charges de l'Etat, nous avons provoqué la constitution d'une société dont le capital de souscription, entièrement libéré et déposé à la Banque de l'Etat, s'élève à la somme de 150,000 fr. Cette association s'est engagée, de plus, à fournir le mobilier, la lingerie, etc., qui peuvent être évalués à 50,000 fr. Ces versements seront représentés par des actions de priorité, qui auront droit à un dividende de 5 %, avant que les actions de second rang puissent participer aux bénéfices de l'exploitation. Notre combinaison prévoit que l'Etat augmentera le capital social d'une somme de 100,000 fr., pour laquelle il recevra des titres de second rang. Afin d'être à même de suffire à l'accomplissement de ses tâches, la société a exigé qu'on lui assure, en outre, pendant quinze années consécutives, sans autres conditions, la somme de 4000 fr., qui sera prélevée sur le revenu de la fondation Gerber.

La période de quinze ans étant écoulée, cette somme continuera à être versée au profit des Fribourgeois indigents, sans distinction de cultes, qui auront besoin d'un traitement spécial pour la conservation de la vue, conformément aux dernières volontés de M. Gerber. Le total du revenu sera réservé pour les Fribourgeois frappés de cécité.

Le capital de la Fondation Gerber ne sera pas, dès lors, entamé pour la construction de la clinique. Il en sera de même des sommes qui, dans la suite, viendront y ajouter, notamment du legs de 5000 fr. fait, le 5 août 1905, à l'hôpital ophthalmique à Fribourg, par M. Joseph, fils de Ignace Bourgeois, de Yverraz, et qui est inscrit au registre de la Fondation Gerber sous le nom de « Fondation Joseph Bourgeois ».

Nous ne reviendrons pas sur l'utilité de cette institution, dont personne ne saurait méconnaître l'importance pour le pays. Nombreux sont ceux qui doivent aller chercher ailleurs le soulagement et la guérison; plus nombreux encore ceux qui, faute de ressources, ne peuvent recourir à la science d'un spécialiste. En ratifiant la solution que nous proposons, le Grand Conseil donnera une nouvelle preuve de sa sollicitude pour les malheureux et de l'intérêt qu'il ne cesse de vouer à la prospérité matérielle du canton.

La commission propose de prélever 110,000 fr. sur le fonds de l'Hôpital cantonal.

La clinique réalisera les vœux du pays et remplira les intentions du fondateur. La commission propose l'entrée en matière.

M. le Directeur de l'Instruction publique: La création d'une clinique ophthalmique restera dans le plan d'institution d'un hôpital cantonal. L'assile d'aliénés de Marsens a été une première étape. Au point de vue du soulagement de la souffrance, il reste beaucoup à faire dans notre canton.

La création de la Faculté de médecine, qui doit compléter l'Université, est destinée à nous mettre sous ce rapport au niveau de nos voisins. La Faculté de médecine nécessite des hôpitaux. Les circonstances nous ont amenés à entreprendre en premier lieu l'établissement d'une clinique ophthalmique, pour laquelle la Ville de Fribourg a déjà reçu un legs de M. Léger Garber. Un heureux arrangement est intervenu entre la Ville et l'Etat pour l'affectation de ce legs à la création d'une clinique rattachant dans le plan général de la Faculté de médecine,

c'est-à-dire aménagée pour servir à la fois à l'assistance et à l'enseignement.

Pour la réalisation de l'entreprise, on s'est arrêté à une combinaison qui allège les risques de l'Etat.

Peut-être la même combinaison pourrait-elle être appliquée à la création des autres hôpitaux prévus.

La discussion générale est ouverte. M. Gutknecht (Morat): La clinique ophthalmique sera une institution d'enseignement. Elle sera donc placée sous le contrôle de la Faculté de médecine. Quant à la tierce personne, à la société qui est entre dans la combinaison, l'Etat doit pouvoir, avec les fonds de l'hôpital cantonal, réaliser l'œuvre par ses propres moyens sans faire appel à la coopération privée.

Je propose donc la non entrée en matière avec invitation au Conseil d'Etat de présenter d'autres propositions.

M. Python, directeur de l'Instruction publique: M. Gutknecht voudrait que nous refassions les concours qui doivent permettre de réaliser immédiatement une œuvre d'utilité publique que l'insuffisance de nos moyens nous obligerait à ajourner. Car il est impossible de songer à faire, par nos seules ressources, la Faculté de médecine. L'hôpital cantonal, en tant que simple établissement d'assistance, oui; mais la Faculté de médecine, c'est-à-dire l'ensemble des hôpitaux et cliniques avec l'appareil nécessaire à l'enseignement, non.

La proposition de M. Gutknecht équivaut donc à ajourner indéfiniment la création de notre Faculté de médecine, que la ville de Fribourg et le pays attendent avec une si vive et légitime impatience.

M. Gutknecht proteste qu'il n'est pas opposé à la création de l'hôpital cantonal. Sortant tout à coup du sujet, il reprend une allusion qu'il vient de faire à l'Asile des vieillards et lit un prospectus de cet établissement qu'il trouve extraordinaire. M. Gutknecht lui propose de faire de la réclame pour attirer des pensionnaires! Il n'y a qu'à Fribourg, semble-t-il dire, où ces choses arrivent.

M. Python relève en passant la digression de M. Gutknecht. Il est singulier d'entendre critiquer les efforts faits pour attirer les étrangers dans notre pays. Ce qui se fait dans toutes les autres villes suisses ne serait-il pas permis à Fribourg? Ce serait une étrange prétention, contre laquelle nous affirmons notre droit de faire comme on fait partout ailleurs.

Ce qu'on n'a pas fait ailleurs et ce qu'on a fait chez nous, c'est d'exiger que l'Université se fasse sans grever le budget de l'Etat. Eh bien, nous nous sommes tenu fidèlement à cette condition et c'est pour la respecter que nous vous proposons, pour la création de la clinique ophthalmique, l'arrangement qui est soumis au Grand Conseil. C'est la première pierre de la future Faculté de médecine que celui-ci posera en votant nos propositions.

La discussion sur l'entrée en matière est close. Le président fait procéder au vote. L'entrée en matière est votée à la quasi unanimité.

Contre-épreuve. Se lèvent pour voter non: M. Gutknecht (Morat), puis M. Liechi et M. Diecher.

On passe à la discussion du décret. Les articles en sont adoptés, avec la modification proposée par la commission: la somme à prélever sur le fonds de l'hôpital cantonal peut être affectée à la clinique est fixée à 110,000 fr.

M. Jungo, not., propose que l'Etat se réserve le rachat des actions de priorité.

M. Python: Il est pris note de ce vœu. Le décret est adopté dans son ensemble. La séance continue.

Exposition des travaux d'apprentis. — L'exposition professionnelle des travaux d'apprentis à l'ancien Hôtel de Zähringen est ouverte au public tous les jours y compris le dimanche: le matin de 10 h. à midi et le soir de 1-7 h. Plus de 1000 personnes l'ont déjà honorée de leur présence jusqu'à ce jour. La clôture de l'exposition est fixée au dimanche 13 mai à 1 heure.

Nous espérons que toutes les personnes qui s'intéressent à l'avenir de notre industrie nationale ne manqueront pas de la visiter.

Chez les menuisiers. — Une confusion téléphonique nous a fait publier hier un renseignement erroné.

Les ouvriers menuisiers ne se sont pas mis en grève. Ils ont demandé certaines améliorations qui feront l'objet de négociations. Ce soir jeudi, se réunira la commission mixte composée de 3 patrons et de 3 ouvriers, chargés d'examiner le litige.

M. François Bongard. — On nous écrit: Samedi ont eu lieu à Epédes les funérailles touchantes de M. François Bongard, ancien forestier-chef, syndic de Sales et président de paroisse pendant 30 ans. La population d'Epédes et les amis et connaissances venus des alentours ont tous tenu à

rendre à cet homme de bien une marque dernière de l'estime profonde qu'il méritait.

A sa famille aussi, douloureusement éprouvée, sont allées nos vives sympathies. Estime et sympathie, voilà bien ce que n'est acquis auprès de tous ceux qui l'ont connu, le papa Bongard. Il laisse à tous le souvenir d'un père de famille modèle, d'un chrétien solide et d'un citoyen aux fermes principes. Aussi, avec l'affection des siens jouissait-il de la confiance de tous; nombreux sont, dans la contrée, ceux qu'il a aidés de ses conseils et de son expérience. Mais les premiers à profiter des exemples et des leçons du modeste travailleur, se furent ses onze enfants, qu'il a élevés à la sueur de son front et qui sauront marcher toujours sur les traces de leur père.

De bonne heure, M. Bongard s'occupa des affaires publiques dans sa commune et dans sa paroisse. La longue durée pendant laquelle il fut syndic et président de paroisse disent assez quels furent son désintéressement et sa conscience du devoir civique.

Aussi, en accompagnant au lieu du repos la dépouille de cet humble serviteur du pays, nous avons eu l'impression que son souvenir vivra longtemps dans la contrée. Qu'il repose en paix!

Cécilienne weveysanne. — On nous écrit: Cette association tiendra pour la deuxième fois ses assises annuelles à Attalens, le lundi 7 mai. Le programme de cette importante journée comprend des chants d'ensemble à la grande messe, qui sera célébrée à 10 h. et un concours des sections à l'église paroissiale, à 2 heures.

Nombreux sont les amateurs de la belle nature qui choisissent Attalens comme but d'excursion ou de promenade lorsque vient le réveil du printemps, nombreux aussi seront les amis du chant sacré qui participeront à cette réunion.

La section de cette localité, puissamment secondée par M. le curé Robaday et par les autorités communales et paroissiales, s'apprête à recevoir dignement ses visiteurs du district. Tous les amateurs de bonne musique religieuse accourront donc à Attalens pour encourager par leur présence les vaillants chanteurs de la Weveys et applaudir à leurs succès. Le concours des autorités du district et de plusieurs notabilités ecclésiastiques nous est assuré.

Vénérés ecclésiastiques, amis chanteurs, partisans du chant sacré, venez à Attalens, le 7 mai. Une cordiale et sympathique réception vous attend.

Eglise de Notre-Dame. Vendredi 4 mai, réunion de l'Apostolat de la Prière à 7 h.; sainte messe, allocution et bénédiction du Saint Sacrement.

Correspondance. Givisiez, le 30 avril 1906. Tit. Direction du Journal La Liberté, Fribourg.

Tit. Directeur. Dans le No 98 de la Liberté, paru le 23 avril dernier, l'auteur de l'article: Pour les bêtes, écrit ce qui suit: Je signale spécialement à la police le transport des pierres pour la construction de l'école de Givisiez, sur la route au-dessous du village, où les chevaux sont traités d'une manière inqualifiable. Or, nous nous permettons de faire remarquer à l'auteur du dit article, que, quoique la commune de Givisiez ait décliné depuis quelque temps déjà la construction d'une nouvelle maison d'école, elle n'a encore fait transporter aucune matière pour la dite construction.

Nous prions donc l'honorable Journal de bien vouloir rectifier le plus tôt possible. Espérant que vous voudrez notre lettre en considération, désirez agréer, Tit. Direction, les assurances de notre considération distinguée. Au nom du conseil communal de Givisiez et par son ordre: BULLIARD, ALPH., secrét.

DERNIERES DEPECES. Londres, 3 mai. On mande de Saint-Petersbourg au Times: Le véritable motif de la démission du comte Witte est son insistance auprès de l'empereur pour la proclamation immédiate de nouvelles lois organiques permanentes dont le but aurait été de lui laisser toute liberté d'action sous le couvert de l'autocratie et d'anéantir à la Douma d'Empire toute initiative concernant le gouvernement futur du pays. Le czar a refusé de se prêter à ce projet malgré l'insistance du ministre et a accepté la démission.

Londres, 3 mai. On mande de Saint-Petersbourg au Daily Telegraph: M. Dournovo, ministre de l'Intérieur, a été relevé de ses fonctions à l'issue du comte Witte. Le renvoi de M. Dournovo était décidé depuis longtemps, mais à la cour même on le laissait ignorer au comte Witte, qui au moment où il demandait sa démission, croyait que Dournovo restait à Saint-Petersbourg.

Saint-Petersbourg, 3 mai. Le contrôleur de l'Empire, M. Filzopow, a été reçu en audience par le czar. On croit généralement qu'il sera appelé à succéder au comte Witte.

Riga, 3 mai. La situation s'est aggravée à la suite de

la grève des ouvriers en filigrane. On s'attend à des désordres et des grèves politiques. La circulation régulière des tramways est déjà suspendue.

La cour martiale a condamné le nommé Markovsky, employé de chemin de fer, qui s'était livré à la propagande révolutionnaire et avait assassiné un collègue à la mort par strangulation.

Saint-Petersbourg, 3 mai. La police de sûreté ignore le séjour actuel de Gaspone; cependant elle a des raisons de supposer qu'il vit encore et séjourne actuellement en Finlande.

Sjödex, 3 mai. Une bombe a été lancée près du local de la société de crédit où doivent avoir lieu aujourd'hui jeudi les élections à la Douma. Deux Juifs, auteurs de l'attentat, ont été arrêtés après un échange de coups de feu.

Dwinsk, 3 avril. Une bombe a été lancée à l'école réelle. Un élève a été grièvement blessé, 4 autres légèrement.

Paris, 3 mai. La soirée de mercredi a été calme. Aucun incident ne s'est produit. Quelques réunions ont eu lieu dans différents quartiers. L'assistance a été peu nombreuse.

Toulon, 3 mai. A la sortie de l'arsenal et des chantiers maritimes, des incidents se sont produits. 15 arrestations ont été opérées, 3 gardes-matras ont été blessés.

Berlin, 3 mai. Le Lokalanzetter annonce que le nombre des ouvriers berlinois mis à pied temporairement par les patrons pour avoir pris part aux démonstrations du 1<sup>er</sup> mai, s'élève à 40 ou 50,000.

Londres, 3 mai. On mande de Changhaï à la Morning Post: Le ministre de France à Pékin a consenti à ce que les réclamations formulées à la suite des massacres de Nanchang fussent réglées de la manière suivante. La Chine reconnaît que le magistrat s'est suicidé et consent à payer une indemnité de 400,000 taels. Elle s'engage également à punir les personnes impliquées dans les massacres.

Budapest, 3 mai. A Ujbanya, dans le comitat de Bars, une réaction sanglante s'est produite entre la troupe et la population électorale. La foule a lancé des pierres contre les soldats qui ont riposté à coups de feu. On signale 2 morts; 3 personnes ont été grièvement blessées.

Mellilab, 3 mai. Le mouvement de rétrécissement du sultan n'aurait été qu'un simple stratagème. Non seulement les troupes impériales ont repoussé l'attaque des rebelles, mais ils ont encore obligé ceux-ci à repasser le Mulyja. On assure que les rebelles ont subi une défaite sérieuse. Ils auraient eu 30 morts et de nombreux blessés, parmi eux un caïd. Le bruit d'un violent bombardement a été entendu mercredi matin à Mellilab.

Londres, 3 mai. On télégraphie de Tanger au Standard: Les Kabyles du Rif ont saisi un petit navire anglais et emmené des sujets anglais. Des négociations ont été entamées avec les Kabyles afin d'obtenir la mise en liberté des prisonniers.

Athènes, 3 mai. Les jeux olympiques ne sont terminés mercredi. La dernière journée était consacrée à la distribution des prix. L'assistance était immense. La famille royale et la cour étaient présentes. La Suisse a remporté 5 premiers prix.

Patronage de l'Association catholique suisse. Offres de places: Jeunes gens français, pour la campagne, dans la Suisse allemande. Cocher jardinier français pour Soleure. Ouvrier menuisier pour la Singine. Apprenti coiffeur pour Thonoe. Apprenti boulanger pour le Jura. Apprenti charpentier pour Lucerne. Gaçon français, pouvant fréquenter l'école, comme pensionnaire, pour la Suisse allemande. Cuisiniers pour Fribourg. Cuisinier pour la France. Jeunes filles françaises pour places, dans la Suisse allemande. Pensionnaires françaises pour le canton de Lucerne. Pommes de chambre et bonnes pour Fribourg. Bonnes françaises pour la Saxe.

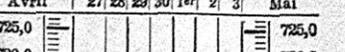
S'adresser à Mgr Kleiser, 163, place de Notre Dame, Fribourg.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, nous les prions de bien vouloir nous aviser immédiatement de toute irrégularité dans la réception du journal.

BULLETIN METEOROLOGIQUE. Observations du Laboratoire de physique de l'Institut de Fribourg.

Altitude 642m. Longitude Est Paris 4° 14' 16". Latitude Nord 46° 41' 31". Du 3 mai 1906.

BAROMETRE. Avril 27 28 29 30 1er 2 3 Mai.



TEMPERATURE C. Avril 27 28 29 30 1er 2 3 Mai. 4 h. m. 3 4 6 3 2 3 8 h. m. 1 h. s. 5 10 3 8 7 8 1 h. s. 2 h. s. 4 7 1 6 5 6 8 h. s.

HUMIDITE. 3 h. m. 82 70 78 70 82 70 58 8 h. m. 1 h. s. 62 62 72 38 35 60 1 h. s. 2 h. s. 63 41 84 75 60 46 8 h. s.

TEMPERATURE MAXIMUM dans les 24 heures. 8. TEMPERATURE MINIMUM dans les 24 heures. 1. Vents Direction S. O. Force faible.

Etat du ciel: nuageux. Extraits des observations du Bureau central de Zurich: Température à 8 h. du matin, le 2 mai: Paris 6°, Vienne 6°, Rome 9°, Hambourg 7°, Pétersbourg 12°, Stockholm 8°.

Conditions atmosphériques en Europe: Depuis hier, la pression s'est relevée dans toute l'Europe, sauf au nord-ouest où une dépression s'est formée. Une autre dépression couvre encore l'Italie, l'Autriche et le nord de l'Allemagne. Le temps était hier encore frais et variable, avec pluies partielles. Température encore au-dessous de la normale.

Temps probable dans la Suisse occidentale: Température monte un peu; ciel variable; orages par places.

P. PLANCHEREL, observateur.

Madame veuve Hyacinthe BORNER, née Hochlé; Madame et Monsieur Adolphe Y Eggis et leurs enfants; Monsieur et Madame Otto Borner et leurs enfants; à Fribourg; Madame et Monsieur Camille Steiner et leur fille Aïda; à Neuchâtel; Madame et Monsieur Marie Borner; les familles Borner, à Olten, Mauthier; à Bern; Hochlé et Schleniger; à Klingens, ont la douleur de faire part de la mort de

Monsieur Hyacinthe BORNER leur cher mari, père, grand père, beau-père, oncle et cousin, décédé le 2 mai, dans sa 65<sup>e</sup> année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu, samedi 5 mai, à 8 1/2 h. Office à Saint-Nicolas, à 8 1/2 h.aison mortuaire: 46, rue de Lorraine. Cet avis tient lieu de faire-part pour la ville.

R. I. P. Cigarettes antiasthmatiques. Rien n'est plus commode et efficace lorsqu'on souffre d'asthme, d'oppression, d'essoufflement, emphysème, que de fumer une cigarette astmat du Dr Elswirth et d'en aspirer la fumée qui se propage rapidement et calmement. Ces cigarettes sont agréables de goût et douces, à l'exception de la préparation des cigarettes antiasthmatiques qui écopent.

Les cigarettes astmat du Dr Elswirth coûtent 3 fr. la boîte de 35 cigarettes et se vendent dans toutes les pharmacies. Dépôt principal: St. Leonhards-Apothek, Bâle.

DES VARIOLES. L'ELIXIR DE VIRGINE guérit les varicoles, quand elles sont récentes, il les amoindrit et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la fièvre des jambes, le pesantier, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récurrences fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon 5 fr. Envoi gratuit de la brochure explicative par F. Uhlmann-Eyraud, Genève.

RICQLES PRODUIT HYGIENIQUE MOUSSEUX ASSAINISSANT. ASSAINIT L'EAU. RICQLES DIGESTIF ANTICHOLERIQUE. Seul ALCOOL de MENTHE véritable.

HORS CONCOURS. PARIS 1900. 2 GRANDS PRIX, Légers 1905. RICQLES.

En vente à la LIBRAIRIE CATHOLIQUE MISSEL ET VESPERAL.

texte latin et français de la Messe et des Vêpres de chaque jour de l'année, conforme au Missel et au Bréviaire romain.

Edition en 32, filets rouges, cuir souple, tr. dorée, 5 fr. 50; chagrin, tr. dorée, 6 fr. 80; chagrin souple, 1<sup>er</sup> choix, 7 fr. 50.

# GRAND'PLACES, FRIBOURG

Du 22 avril au 7 mai

## CINÉMATOGRAPHE, système nouveau

Le plus grandiose des établissements de ce genre, 1200 places.

Sans concurrence dans ses productions, plusieurs centaines de tableaux, grand nombre colorés.

Dimanche, trois séances, 2 1/2 h., 5 h. et 8 1/4 h.

Lundi, clôture, séances à 2 1/2 h., et 8 1/4 h.

Programme à partir de jeudi.

Samedi, à 4 h., brillante séance familière.

1. Fête de chant fédérale à Zurich 1905.
2. Le Caçon.
3. Un voyage à travers le lac des 4 Cantons.
4. Déjeuner de Minet.
5. Destruction d'une cheminée.
6. La Revanche de Pierrot (en couleurs).

Entr'acte.

1. Incendie à Londres (les pompiers).
2. Japonaise prenant le thé (coloré).
3. Les Invisibles.
4. Water tobogan.
5. Une noce au Caire.
6. Noir et blanc.

Entr'acte.

1. Rêve de droncin.
2. Troupes russes.
3. Au téléphone.
4. Fleurs animées (coloré).
5. Excelsior.
6. Le crime d'un autre (en couleurs).

# FERNET-BRANCA

des FRATELLI BRANCA de MILAN

Les seuls qui en possèdent le véritable procédé

AMER — TONIQUE — HYGIÉNIQUE — APÉRITIF — DIGESTIF

Se méfier des contrefaçons. Exiger la bouteille d'origine.

Représentant général pour la Suisse : GIUSEPPE FOSSATI, Chiasso (Tessin)

## BANKVEREIN SUISSE

Bâle, Zurich, Saint-Gall, Genève

Capital-actions : Fr. 50,000,000. Réserves : Fr. 13,000,000.

Jusqu'à nouvel avis, nous cétons les

**OBLIGATIONS 4 %**

de notre établissement AU PAIR, soit nominatives soit au porteur, de 3 à 5 ans de terme, avec faculté rétrograde de dénonciation six mois avant l'échéance.

H20273X 777  
La Direction.

Société de tir des Jeunes Patriotes

Tirage de la tombola, le 5 mai prochain, à la Brasserie Bavaoise, à 8 1/2 h. du soir. H1819F 1603

DEMANDEZ DES CATALOGUES !!!



VISITEZ NOTRE EXPOSITION A ZURICH

## IV<sup>me</sup> Grand tir au flobert

AVEC CONCOURS DE GROUPES

ORGANISÉ PAR LA

Société des Jeunes patriotes, à Fribourg

les 6, 7 et 13 mai, à Péroilles (Station terminus du tram) 1823

Stand couvert. Somme exposée : 600 fr.

## Société suisse d'assurance contre la grêle

Réserves disponibles Fr. 2,307,420.61

Indemnités payées en 1905 " 684,836.60

Les assurés de l'année dernière qui n'ont pas dénoncé leur contrat de sociétaire, aux termes de l'art. 8 des statuts, sont invités à renouveler leurs assurances dans le délai prescrit par l'art. 27 des conditions.

Les agents soussignés se recommandent pour fournir tous renseignements ultérieurs et recevoir des propositions d'assurance.

H2500Z 1813-827

- Fribourg : Niederer, Ferd., Beauregard, 33.  
 Saint-Aubin : Collaud, Béat, expert agronome.  
 Romont : Chaiton, Eugène, député.  
 Rue : Conus, François, notaire.  
 Sâles : Thorin, Joseph, instituteur.  
 Misery : Audergon, Louis, secrétaire agricole.  
 Moral : Gutknecht, H., rédacteur.  
 Mouret : Doussé, Jean-Bapt., juge.  
 Payerne : Nicod, Ph., agent d'affaires.

## TIR FRANC

AU STAND DES NEIGLES

Dimanche 6 mai, de midi et demi à la nuit

ORGANISÉ PAR LA

Société fédérale des sous-officiers

Section de Fribourg

1814

INVITATION CORDIALE

LE COMITÉ.

## Em. FROSSARD

Rue de Romont, 21

FRIBOURG

Rue de Romont, 21

Grand choix d'outils agricoles

Faux, Fourches, Crocs, Plochars, etc., etc.

Chaînes, Cordes, Brosses

Treillis galvanisés, Ronces artificielles

ARTICLES DE MÉNAGE

## Fabrique de Machines, Fribourg

Faucheuses Brantford, Massey-Harris

EN TROIS GRANDEURS

Faneuses, système Osborne

### A LOUER

pour le 25 juillet, à l'Avenue de Péroilles, plusieurs logements de 3 et 5 pièces, avec chambre de bonne, chambre de bains, chambres mansardées et dépendances. Confort moderne, chauffage central à eau chaude par électricité, gaz, etc. S'adres. à Hertling frères, constructeurs, rue de l'Université, près du Collège.

### On cherche une bonne sommelière

pour un café-restaurant près Fribourg. Bon gage. 1803. Adresser les offres sous chiffres H2076F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

### A VENDRE

un grand harmonium neuf système allemand, 3 jeux complets, 8 registres très puissants et d'un timbre très agréable. Convientrait spécialement pour chapelle ou égelse. 1821. Adresser les offres sous chiffres H2106F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

### Vente d'immeubles

Jeu 10 mai, à 3 h. après midi, à l'Auberge de Barbrêche, l'office des poursuites du Landvndra on misos publics les immeubles que possède Alfred Ramy, au Petit-Vivry, soit une tour avec cave, habitation, écurie, remise, une autre habitation avec cave, une chapelle, un bois, un jardin et 454 perches en pré. Moral, le 2 mai 1905. 1813

### A LOUER

pour personnes tranquilles ou ménage sans enfants

un appartement

de 2 chambres et cuisine. S'adresser à Bernard Comte, rue de Lausanne. 1820

### On demande, un bon vacher

très expérimenté dans la partie, pour la Côte d'Or, près Dijon; inutile de se présenter sans bonnes références. Adresser les offres à Ignace Comte, Fribourg. 1778-811

Fabrique de papier cherche pour de suite un jeune Monsieur

pour la correspondance, expédition et factures. Messieurs possédant de bons certificats et références, ayant déjà occupé une place analogue et sachant parler et écrire les langues française et allemande peuvent adresser les offres sous chiffres M22943L à Haasenstein et Vogler, Bâle. 1811



### SUCCESSALE A BERNE

Hirschengraben-Wallgasse

### APPARTEMENT

de 6 pièces à louer, pour le 25 juillet. H2043F 1777

Gendre, mécanicien, no 1, Avenue du Midi.

### ON CHERCHE APPRENTI

Le bureau d'une fabrique cherche un jeune homme ayant fréquenté de bonnes écoles, comme apprenti. Occasion d'apprendre la branche commerciale ainsi que la langue allemande. 1803. Adresser les offres sous chiffres H2072F à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

### A vendre ou à louer, à la rue de la Préfecture

une maison en très bon état, de 13 pièces, 1 grande cuisine, vastes greniers, caves et cour. Eau et électricité. Prix avantageux. Pour visiter, s'adresser à Rysor et Thalman, 1er étage de la Banque Populaire suisse. H2027F 1787

### On cherche une bonne cuisinière

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous H1120F. 1018

### Une maison de commerce de Fribourg cherche

une jeune fille catholique, de 16 à 17 ans, connaissant très bien la correspondance et la conversation allemandes, et sachant aussi passablement le français. Place stable et bien rémunérée pour personne active et capable. Excellentes références exigées. Adresser offres par écrit sous chiffres H2062F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 1793

### Chiens de toutes races

adresse : C. Baumann-Bongell, Bern. Hc3199Y 1822

### ON DEMANDE

un jeune homme brave et diligent, sachant bien l'allemand, pour soigner 9-10 vaches. Excellente occasion d'apprendre la langue allemande. De bons certificats sont exigés. Entrée de suite. S'adresser à Joseph Furrer, agriculteur, Lebern, Sempach (Lucerne) H2276LZ 1824

### Maison catholique française

cherche représentants pour les huiles d'olive. 1642. Ecrire à Ch. Dragon-Norrel, à Aix-en-Provence.

## Fabrique d'articles de voyage

Grand choix de malles, valises, plaids, sacs de voyage, sacs tyroliens, poches de sommelières, petits sacs de fantaisie pour dames (nouveau), portes-monnaie, chaînes de montres cuir, colliers de chiens, etc. H2027F 1774 810

Se recommande, Holrie Ludin, rue des Epouses, près de la cathédrale.

## Grande Exposition de Peinture

Rue de Romont, 4

LES PRIX SONT AFFICHÉS

ENTRÉE LIBRE

## Occasion exceptionnelle

A vendre ou à louer, au centre de la Gruyère, pour cause de santé, un grand commerce consistant en épicerie et boulangerie. Suivant désir; on pourrait y ajouter un gros commerce de vins. Achat annuel : 70,000 fr. Cette maison pourrait prendre beaucoup plus d'extension. L'épicerie, la boulangerie, la cave pourraient s'exploiter séparément. Convientrait pour preneur sérieux ou succursale. Adresser offres écrites sous chiffres H448B à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bâle. 1825



Tourbe comprimée

A vendre ou à louer, la 1702

## VILLA DES GLANES

S'adresser à M. E. HOGG, au Café des Charmettes.

## COMMERCE DE VINS & LIQUEURS

GROS.

DÉTAIL.

## L. BASERBA & Co

rue du Tir, 16, et rue de la Banque, Fribourg  
 avise son honorable clientèle et le public en général que, dès ce jour, la vente sera faite dans son nouveau magasin 22, rue de la Banque, maison Delaquis

Grand choix de vins fins et liqueurs de toutes qualités.

LIVRAISON A DOMICILE

Se recommande, H2056F 4790

L. BASERBA & Co.

## Liquoristes, Cafetiers, Epiciers, Confiseurs !!!

Préparez vous mêmes les liqueurs et vous obtiendrez une très bonne qualité avec 50 à 80 % d'économie dans les Extraits à triple concentration distillés par le premier

Laboratoire chimique, Orosi, Mendrisio (Tessin).

Fabrique renommée des essences et extraits pour liqueurs, sirops, confitures, etc.

Spécialité en Essence de Citron pour Eaux Gazées.

On envoie gratuitement le catalogue et manuel contenant les instructions pour fabriquer liqueurs, sirops, etc., sur demande. H1897Q 1590

Contre mandat de 2 fr. 50, on envoie une cassette d'échantillons avec 3 flacons pour faire 6 litres d'excellentes liqueurs au choix avec 6 étiquettes et 6 capsules. Pour vos ordres, s'adresser toujours à Laboratoire chimique Orosi, Mendrisio (Tessin).